

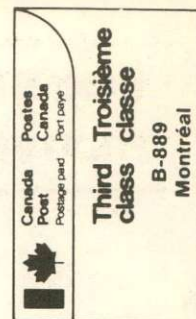
service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



# nouvelles csn

Numéro 23

semaine du 20 au 26 mars 1979



## histoire du mouvement ouvrier au québec (1825-1976)

une co-édition



Disponible au service de l'information du siège social de la CSN, 6<sup>e</sup> étage du 1001 Saint-Denis, Montréal et dans les conseils centraux. (\$5.00)

### HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER AU QUÉBEC (1825-1976)

Le lundi 12 mars 1978 aura sûrement été une date mémorable dans l'histoire du mouvement ouvrier québécois puisque c'est en cette journée, à la taverne Jos Beef de la rue de la Commune du Vieux-Montréal, qu'avait lieu le lancement du premier ouvrage à ce sujet.

Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976) a été produit parce qu'il s'est avéré important de donner aux travailleurs un outil pour l'acquisition d'une conscience historique. Les cours d'histoire événementielle dispensés dans les établissements d'enseignement du Québec cachent depuis trop longtemps les faits et les gestes de ceux qui sont les véritables bâtisseurs de l'histoire québécoise : les travailleurs.

Même si ce document de 235 pages n'est qu'une esquisse de l'histoire du mouvement ouvrier et syndical il n'en demeure pas moins que l'abondance des informations qu'on peut y trouver constitue une excellente source pour de futures recherches dans le domaine. Le solide canevas qu'ont tissé les rédacteurs de l'ouvrage est le premier du genre au Québec.

Lors de la présentation du livre, l'importance de réécrire l'histoire du Québec avec des yeux de travailleurs a été judicieusement soulignée. "Il faut absolument que le mouvement ouvrier québécois retrouve la mémoire collective de ses actions et luttes passées, cette mémoire qui permet de mieux continuer le combat aujourd'hui en tirant les leçons des combats d'hier", déclarait Jean-Guy Morin, porte-parole de la CSN.

Montréal, 10 mars 1979 – NACAN ET LA LOI 45 – Les grévistes de Nacan ont profité de la présence de 11 députés et ministres à Boucherville lors d'un des congrès régionaux du Parti québécois pour manifester leur mécontentement face à la non-application de la loi 45 en ce qui concerne le travail des boss-scabs importés d'Ontario par la compagnie. Le ministre Lazure a pris bonne note des revendications des grévistes admettant qu'il y avait un trou dans la loi (ce trou avait été signalé par la CSN lors de l'adoption de la loi anti-scabs). Reste maintenant à voir si les déclarations de Lazure se traduiront par des amendements...

\*\*\*\*\*



# L'agenda du mouvement

## CSN

20-21 mars : Réunion du comité inter-fédération.

## Métallurgie

29-30 mars : Réunion de l'exécutif et des salariés

## Sept-Iles

19-20 mars : Session de réflexion

---

**LA POLICE ET NOUS** — Si vous avez été approchés par des policiers de la SQ et que vous n'avez pas encore communiqué avec nous, nous vous prions de le faire. Nous sommes à mettre à jour la liste des endroits où ces agents spéciaux sont intervenus. Communiquez avec Clément Gauthier ou Jacques Gauthier du Service de l'information CSN (286-2155). Les renseignements que les policiers demandent peuvent parfois sembler anodins, mais ils ont leur importance.

\*\*\*

**ERRATUM** -- Le dernier numéro de Nouvelles CSN dont la première page était consacrée à l'intervention de la police dans les syndicats aurait dû porter la date du 28 février au 6 mars au lieu du 10 au 17 janvier. Effrayant ce que le temps passe vite !

\*\*\*

Montréal, 8 mars 1979 — **LA CSN ET LES NORMES DU TRAVAIL** — Le projet de loi 126 sur les normes du travail est discriminatoire en ce sens qu'il exclut d'une partie ou de la totalité de la loi de nombreuses catégories de travailleurs et qu'il donne au gouvernement le pouvoir d'en exclure d'autres, à sa discrétion. C'est ce que déclarait M. Norbert Rodrigue, président de la CSN, lors de la présentation d'un mémoire à la commission parlementaire sur les normes du travail.

La CSN se dit d'accord avec le principe d'une loi établissant les normes du travail parce que l'Etat a une responsabilité à l'endroit des travailleurs qui, pour diverses raisons, ne sont pas en mesure de s'organiser en syndicat.

La CSN réclame du gouvernement l'intégration au projet de loi de toutes les dispositions qu'on prévoit établir par réglementation : le salaire minimum, le congé-maternité, le recouvrement de salaire en cas de faillite, le nombre de jours chômés, fériés et payés, etc. Il est inacceptable que le gouvernement puisse ainsi soustraire au débat public et au contrôle démocratique de l'Assemblée nationale des questions aussi importantes.

\*\*\*\*\*

Montréal, 8 mars 1979 — **ANTI-SYNDICALISME A LA CTCUM** — Depuis le 21 février dernier, 4 travailleurs de la CTCUM, dont trois officiers syndicaux, ont été suspendus pour des raisons plus ou moins obscures. De plus, parallèlement à ces suspensions, la CTCUM se livre à des rétrogradations injustifiées. Récemment, elle avait gain de cause pour un tel délit même si la convention collective stipule qu'après six mois, un employé a la compétence voulue pour exercer ses fonctions.

Le travailleur qui avait été rétrogradé avait quatre ans d'expérience dans son travail. La CTCUM qui s'attaque aux structures du syndicat espère peut-être s'offrir une négociation facile pour la prochaine convention collective mais telle ne sera pas la situation puisque les travailleurs ont décidé d'inclure une clause de statu quo ante au projet de convention pour les cas de rétrogradation et de suspension. Rappelons que la convention collective des employés d'entretien prendra fin en juillet prochain.

\*\*\*\*\*

Sorel, 11 mars 1979 — **LES TRAVAILLEURS DE MARINE INDUSTRIE REFUSENT DE PAYER LES ERREURS DE GERANCE ET DE PROLONGER LEUR CONVENTION POUR UN AN** — Cet avertissement que donnait M. Richard Gagné, président du syndicat des travailleurs des chantiers maritimes de Sorel, fait suite à une déclaration du président de la SGF qui disait "que le moindre arrêt de travail à l'été amènerait la faillite de Marine". Le président de cette industrie annonçait d'ailleurs 1 500 mises à pied d'ici un an.

Rappelons qu'en décembre dernier, Marine Industrie était sauvé de justesse par une subvention gouvernementale de 28 millions, subvention accordée à condition de présenter d'ici le 1er juin un plan de redressement qui devra être approuvé par l'Assemblée nationale.

"Nous on appelle ça du chantage, disait Richard Gagné. On ne nie pas les problèmes de Marine ni la nécessité d'une réorganisation, au contraire. Mais on ne veut pas payer pour les erreurs de gestion qui ne dépendent pas de nous."

\*\*\*\*\*



Montebello, 14 mars 1979 — **LA CSN AU SOMMET ECONOMIQUE** — Déclarant que la CSN s'est présentée au sommet pour faire éclater le scandale que constitue la situation actuelle pour des millions de Québécois, le président de la CSN, Norbert Rodrigue, y est allé d'une description vitriolique de la situation actuelle : 215 000 chômeurs en '75 et 312 000 actuellement ; augmentations salariales de 4,8 % au-dessus du coût de la vie en '76 qui passaient à 2,1 % en-dessous en '78 ; endettement sans précédent de \$24,4 milliards des Canadiens ; augmentation des loyers à Montréal de 113 % alors que les salaires entre '71 et '77, pendant la même période, ne progressaient que de 83,7 % ; gel du salaire minimum en '78, gel de l'indexation des prestations de bien-être social ; non-protestation du Québec face aux coupures de l'assurance-chômage ; augmentation des accidentés du travail ; augmentation des profits de 23 % en '78 comparé à 13 % en '76 ; baisse d'impôts des entreprises et hausse de la part versée par les particuliers (84,8 % en 1975 à 87,2 % en 1977), etc.

Refusant toute concertation qu'il juge impossible dans un système où les intérêts sont diamétralement opposés, le président de la centrale a rappelé que peu de choses ont changé au Québec : emprisonnement des travailleurs de la CTCUM, non-respect des travailleurs de Commonwealth Plywood, hausse du nombre de fermetures d'usines ; coupures dans les services publics ; etc.

Le président de la CSN a conclu en dénonçant l'infiltration policière et les enquêtes menées dans les organisations démocratiques. Déclarant que jamais le Conseil du patronat ou les partis politiques n'auraient accepté de tels procédés, le président de la CSN a exigé : la cessation immédiate de l'opération publique, la cessation de toute forme d'infiltration ou de surveillance du mouvement ouvrier par la SQ ; le démantèlement de l'escouade d'intervention de la Sûreté du Québec en milieu syndical ; une enquête publique sur les agissements de la SQ lors de la manifestation de juin 1978 à la Commonwealth Plywood (gazage et matraquage des congressistes).

\*\*\*\*\*

Montréal, 8 mars 1979 — **JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : OUI, NOUS SOMMES ENSEMBLES !** — La participation à la journée internationale des femmes du 8 mars (8 000 à Montréal) prouve bien que de plus en plus les travailleuses et les travailleurs seront ensemble pour faire la lutte contre l'oppression des femmes à tous les niveaux. Les revendications des femmes mises en évidence lors de cette journée auront permis à tous de constater l'écart grandissant entre les bonnes intentions du cabinet péquiste et les politiques qu'effectivement il met de l'avant. L'absence de politiques décentes pour le congé-maternité, les garderies et l'avortement, les différences salariales qui existent encore pour une même tâche accomplie par des femmes et des hommes en sont des preuves flagrantes.

\*\*\*\*\*

Montréal, 9 mars 1979 — **CAMPAGNE D'APPUI AUX AUTOCHTONES** — Les peuples autochtones du Nord ainsi que leurs frères du Sud font face à une société qui s'attaque sans cesse à leurs droits. Ils sont victimes d'une administration coloniale, de l'exploitation des ressources naturelles, de racisme, de perte de droits, de culture, de territoire, etc. Afin de faire entendre leurs revendications, ils tiendront plusieurs assemblées dont une à Montréal, le 21 mars à 20 heures, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, pavillon Jeanne-Mance, 3840 Saint-Urbain, une autre à Québec, Sept-Iles, Valley-field et Val-d'or.

**RETOUR AU TRAVAIL CHEZ JUNEAU TRANSPORT** — Les employés du transport scolaire de Juneau transport à St-Augustin sont retournés au travail le 7 mars dernier après un arrêt de sept semaines. Les salariés qui dans l'ensemble sont satisfaits de leurs gains ont paraphé une première convention collective de trois ans incluant des garanties quant au nombre minimal d'heures de travail pour une semaine.

\*\*\*

**GREVE A GATTUSO** — Les 85 employés de Gattuso à ville Saint-Laurent ont entrepris une grève le mercredi 7 mars pour négocier une première convention collective. Ce syndicat CSN lutte pour l'obtention de conditions de travail décentes. Avant la grève, le salaire moyen était inférieur à \$4.00 par heure et les femmes avaient généralement un salaire moins élevé que les hommes.

\*\*\*

**GREVE AU CEGEP ST-JEAN SUR LE RICHELIEU** — En assemblée générale, les professeurs de Cegep ont décidé de recourir à la grève illimitée pour protester contre le refus arbitraire de l'administration d'accorder à 16 professeurs la permanence à laquelle ils ont droit à la deuxième année d'enseignement. Le syndicat des professeurs rejette cette décision parce qu'elle n'est conforme ni à la convention collective, ni aux pratiques des dernières années au Cegep Saint-Jean.

\*\*\*

**NOUVEAU VOTE A ST-JEAN** — L'interminable organisation pour la représentation syndicale des travailleurs de l'hôpital du Haut-Richelieu et du Centre d'Accueil de St-Jean n'est pas terminée. Après un deuxième vote entre la CSN et la CSD, aucune des deux parties n'a obtenu la majorité. Il y aura donc un troisième vote ! Dans les derniers milles avant le dernier vote, un nombre phénoménal de griefs se sont réglés comme par enchantement. La CSD appelle ça de l'efficacité, nous, on nomme ça de la collaboration.



*Appel aux présidents,  
secrétaires  
et trésoriers*

## **Préparons le congrès spécial sur la question nationale par des rencontres de discussion dans nos syndicats**

Pour se préparer au congrès spécial sur la question nationale, nous favorisons la tenue de *rencontres de discussion* dans les syndicats plutôt que les assemblées générales habituelles.

Cela à cause de la nature de notre débat, ainsi que pour faciliter l'esprit de réflexion et d'échange qui doit le caractériser.

Un syndicat peut tenir une ou plusieurs réunions de discussion avec des groupes différents de travailleurs (travailleurs de jour, de nuit ; travailleurs de différents secteurs ou départements).

La plaquette intitulée *La CSN et la question nationale* sert d'amorce à la discussion, et le document intitulé *Proposition de la CSN pour la discussion sur la question nationale* sert de référence pour approfondir notre analyse et nos revendications.

Ces documents vous ont été remis lors des congrès régionaux, ou sont disponibles dans les conseils centraux. A ce moment-ci, les officiers doivent organiser la discussion dans leur syndicat de façon que le congrès de mai soit une expression forte de la volonté des travailleurs de défendre leurs intérêts dans la question nationale.

N'oubliez pas de retourner au comité d'orientation le rapport de vos discussions. (Voir le guide pour la discussion dans les syndicats)

### **CAISSE DE SOLIDARITE POUR L'ASSURANCE-GROUPE DU SYNDI- CAT DES FONDERIES DE SOREL —**

Le conseil central de Sorel demande à tous les syndicats qui lui sont affiliés de venir en aide aux ex-employés des fonderies de Sorel qui ont à verser \$3 000 par mois pour maintenir l'assurance-groupe en vigueur. Veuillez faire parvenir les dons de solidarité au trésorier, M. Emile Boisvert, 900 rue de l'Eglise, Tracy.

\*\*\*

**RETOUR AU TRAVAIL CHEZ GRA-  
NIT NATIONAL D'ALMA —** Quarante employés de Granit National Limité d'Alma représentés par le syndicat des travailleurs de l'industrie des matériaux de construction, section Granit National, CSN, sont rentrés au travail aujourd'hui, le 14 mars, après une grève entreprise le 26 février dernier.

\*\*\*

**LES FERMES BERTHIER : LOCK-  
OUT ILLEGAL —** Le 5 mars dernier, le propriétaire des fermes Berthier mettait à pied tous les travailleurs qui ont adhéré au syndicat CSN qui déposait sa demande d'accréditation le 28 février dernier. En complicité avec le Centre de main-d'oeuvre du Canada, l'employeur remplaçait presque entièrement son personnel. Des lignes de piquetage permanentes ont été dressées le lundi 12 mars et la lutte continue.

\*\*\*

